

Les mesures naturelles de rétention d'eau (MNRE) face à la sécheresse et au déficit quantitatif

MULTI-USAGES, GESTION DE LA RESSOURCE

2025 | NOTICE, OUVRAGE

Contexte

Le changement climatique génère des situations de sécheresse qui s'aggravent progressivement en durée et en intensité. Pour limiter la pénurie d'eau qui en découle, il est légitime de chercher à agir sur les cycles de l'eau bleue et de l'eau verte. On peut dans ce but s'appuyer sur les mesures naturelles de rétention d'eau (MNRE). Ces dernières bénéficient d'une mise en lumière par l'[OFB](#), qui diffuse pour leur mise en œuvre des fiches actions réalisées par l'[OIEau](#), répondant [au défi de l'érosion hydrique des sols](#), ou à celui de [la sécheresse et du déficit quantitatif](#). La présente notice s'intéresse à cette dernière fiche.

Résumé

Les **mesures naturelles de rétention d'eau** (MNRE) sont des modifications des écosystèmes, ou des adaptations de pratiques visant à augmenter la rétention d'eau des sols, des écosystèmes aquatiques et des aquifères. Ces mesures naturelles sont dites **multifonctionnelles**, car elles permettent de **répondre simultanément à plusieurs défis** de société (inondations, préservation de la biodiversité, cadre de vie, etc.), tout en préservant ou **restaurant les fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques**.

Parmi les [53 mesures naturelles de rétention d'eau examinées à l'échelle européenne](#), l'[OIEau](#) en présente 19 qui permettent de répondre au défi de la sécheresse, édaphique ou hydrologique. La fiche inventorie 4 mesures employées dans le domaine agricole, 7 dans les milieux aquatiques, 4 qui concernent plus directement les eaux pluviales, et enfin 4 autres à déployer en forêt.

Pour chaque thématique et pour les acteurs correspondants (collectivités, acteurs agricoles ou forestiers...), **la fiche présente les conditions de mise en œuvre**: réglementation, programmation, financement, contractualisation, compétences requises...

FICHE DÉFI

Les mesures naturelles de rétention d'eau (MNRE)



N°1 - Sécheresse et déficit quantitatif

Juin 2022



Préparée par l'[OIEau](#) et interressé de l'eau, avec le soutien financier de l'[ONF](#) et l'aide de la [DREAL](#)



1

Les MNRE ressemblent aux Solutions fondées sur la Nature, car comme ces dernières, ces actions multifonctionnelles consistent à restaurer les milieux pour apporter des réponses à des enjeux de société éventuellement multiples. En matière de gestion des risques, elles sont en général moins chères et plus durables que des méthodes plus classiques.

Les MNRE cherchent d'abord des bénéfices pour la gestion quantitative de l'eau, alors que les SfN s'intéressent prioritairement à la biodiversité. De plus les SfN, conformément au standard de l'IUCN, ne se satisfont pas des petits périmètres d'action que peuvent parfois adopter les MNRE.

À des échelles adaptées et en visant un double objectif « cycle de l'eau + biodiversité », les actions relèvent donc de ces deux catégories.



Le petit plus

Chaque mesure est décrite dans une fiche détaillée du [guide européen des MNRE](#).

Sommaire

Qu'est-ce que la sécheresse ?

Les tendances actuelles

Comment prévenir les sécheresses et en réduire les impacts grâce aux MNRE ?

Les 19 MNRE les plus pertinentes pour la sécheresse

Mesures agricoles

A2 Bandes tampons, haies et fascines

A5 Culture intercalaire ou associée

A9 Semis précoces

A13 Paillage

Comment mettre en œuvre ces mesures ?

Partenaires techniques potentiels

Mesures milieux aquatiques

N1 Réservoirs d'eau et étangs

N2 Restauration et gestion de zones humides

N3 Restauration et gestion de plaines d'inondation



N4 Reméandrage
N5 Renaturalisation du lit du cours d'eau
N6 Restauration de cours d'eau intermittents
N13 Recharge artificielle des eaux souterraines
Comment mettre en œuvre ces mesures ?
Partenaires techniques potentiels

Mesures eaux pluviales

U7 Puits d'infiltration (ou puisard)
U8 Tranchées d'infiltration
U9 Jardins pluviaux
U12 Bassins d'infiltration
Comment mettre en œuvre ces mesures ?
Partenaires techniques potentiels

Mesures Sylvicoles

F2 Maintenance de la couverture forestière en tête de bassin versant
F4 Plantation ciblée pour capter les précipitations
F5 Boisement de secteurs non boisés
F11 Parcs forestiers urbains
Comment mettre en œuvre ces mesures ?
Partenaires techniques potentiels

Ressources disponibles

Contact

Date	Contacts
2022	<u>Maxime Fouillet</u> , Office International de l'Eau <u>Julie Magnier</u> , Office International de l'Eau
Auteurs	Lien
Maxime FOUILLET (OIEau), Julie MAGNIER (OIEau)	Fiche Sécheresse – OiEau 2022

Dernière modification le 20/01/2025

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de :

